



**Jour
J-42**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

19/11/2019

Coopération Côte d'Ivoire –Allemagne

P2

Le Président Ouattara salue les projets en cours de réalisation

1^{er} Sommet Russie-Afrique / Vladimir Baykov :

P5

“ Il y a eu des retombées concrètes ”

Lutte contre le cancer du col de l'utérus

P7

Le vaccin HPV obligatoire pour les filles dès 9 ans

Après la première mission économique à Monrovia

P9

Les entreprises ivoiriennes prêtes à conquérir le marché libérien

Concurrence / Métrologie

P12

Les sénateurs votent deux projets de loi en commission

Coopération Côte d'Ivoire – Allemagne

Le Président Ouattara salue les projets en cours de réalisation

Le Chef de l'État est arrivé hier en début d'après-midi à Berlin, à l'invitation de la Chancelière Angela Merkel, où il prendra part, aujourd'hui, à la conférence du G20 Compact sur le développement de l'Afrique.

Il est 13 H 30, l'avion présidentiel se pose sur le tarmac de l'aéroport de Berlin Tegel. Au bas de l'échelle de coupée, une haie avec à sa tête l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Allemagne, le Général Philippe Mangou et des membres du gouvernement et d'autres personnalités. La pluie fine glaciale et la rudesse de la météo n'ont pas empêché le Président de la République d'exprimer à la presse son point de vue sur cette conférence de haut niveau qui va s'ouvrir ce matin.

« Je suis très heureux d'être là à l'invitation de la Chancelière Angela Merkel pour prendre part à la troisième édition du G20 Compact », a-t-il déclaré. Il s'est également dit fier de la coopération ivoiro-allemande dont l'opérationnalisation se fait à travers la mise en œuvre de projets structurants. « Nous sommes heureux de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Allemagne. Des projets importants sont en cours de réalisation », s'est félicité le Président Ouattara qui a été accueilli, chaleureusement à son hôtel, par une forte communauté ivoirienne résidant en Allemagne conduite par le président de la Fédération des associations ivoiriennes (Faira), Roger Doudouahi. D'une manière générale, le plan



Le Président Alassane Ouattara prend part aujourd'hui à la rencontre du G20. (PH : PRÉSIDENCE)

« Compact with Africa », lancé en juin 2017 par la Chancelière Angela Merkel, est un plan qui définit les contours d'une nouvelle collaboration économique entre l'Allemagne et le continent africain. Il traduit non seulement la volonté des autorités fédérales allemandes de renforcer leur coopération avec les pays africains mais aussi de renforcer les investissements privés pour favoriser une croissance dura-

ble dans les pays d'Afrique et surtout réduire les flux migratoires vers l'Europe, comme l'a expliqué la Chancelière allemande à l'ouverture de la Conférence, en 2017. La Tunisie, le Ghana et la Côte d'Ivoire sont donc les premiers pays à bénéficier de l'aide financière allemande en raison notamment des réformes entreprises par les gouvernements de ces États pour pro-

mouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption. Ainsi, pour attirer les investisseurs privés en Afrique, trois domaines ont été identifiés, dans lesquels des réformes devraient être conduites par les pays africains en vue d'améliorer l'attractivité de leurs économies. Il s'agit de la stabilisation et du renforcement du cadre macroéconomique ; de l'amélioration de l'environnement des affaires et

du développement d'un cadre propice au financement.

Compact G20 en Côte d'Ivoire

Spécifiquement pour la Côte d'Ivoire, les acquis de la mise en œuvre de ce plan Angela Merkel sont indéniables, à en croire le rapport du ministère des Affaires étrangères dont nous avons eu copie.

En effet, selon le document, les efforts conjoints déployés ont permis d'obtenir d'importants résultats tels que le retour de la Banque de développement allemande KfW en Côte d'Ivoire, l'octroi d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros (65,59 milliards de FCfa) par le Gouvernement allemand pour le financement de projets dans le secteur des énergies renouvelables. Il est prévu aussi la construction à Boundiali d'une centrale solaire d'une capacité de 37,5 MW dont les accords de financement ont été finalisés avec la KfW, un projet de planning familial et de prévention VIH/Sida dont le financement est en discussion avec la banque KfW et entre autres l'installation de plusieurs entreprises allemandes en Côte d'Ivoire dont Bayer, Commerzbank et Mercedes qui a octroyé son agrément à un second

concessionnaire. D'autres secteurs sont aussi touchés par Compact G 20 au profit de la Côte d'Ivoire. Car cette initiative « Compact avec l'Afrique » du G20 constitue une opportunité pour accroître de manière significative les investissements privés en Côte d'Ivoire, en attirant les investisseurs directs étrangers des pays du G20. C'est pourquoi, le gouvernement ivoirien en fait une priorité, en mettant tout en œuvre pour en assurer une bonne exécution, en collaboration avec les partenaires au développement ainsi que les pays du G20.

Les discussions de ce jour vont donc constituer une revue de tous ces acquis, mais aussi une occasion d'identifier de nouvelles opportunités de soutien au développement à travers d'investissements des pays du G20 et de l'Allemagne en faveur du continent africain. Bien évidemment, les questions liées à la sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme, ne seront pas occultées dans ces débats, à en croire le Président Ouattara.

GERMAINE BONI,
ENVOYÉE SPÉCIALE À BERLIN,
EN ALLEMAGNE

La Banque mondiale confirme la tenue de deux rendez-vous importants à Abidjan, en 2020



Le Chef de l'État a été invité à un dîner par le Président Allemand SEM. Frank-Walter Steinmeier. Mais avant, il a échangé avec des personnalités de la haute finance mondiale. (PH : PRÉSIDENCE)



Arrivé en fin de matinée d'hier, à Berlin, où il prendra part, ce mardi, aux travaux de Compact G20 sur l'Afrique, le Président de la République, Alassane Ouattara, a reçu en audience deux hautes personnalités de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (Fmi). Ce sont Philippe Le Houérou, directeur général

de la Société financière internationale (Sfi), filiale de la Banque mondiale et Hafeez Ghanem, vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique.

« Il a été question de faire le point avec le Président ivoirien sur les investissements de la Banque mondiale et la Sfi en Côte d'Ivoire. A la Sfi, on a bien augmenté nos investissements

en Côte d'Ivoire et on veut faire plus et aller encore plus loin », a déclaré, à sa sortie d'audience, Philippe Le Houérou. Le Président Ouattara et son hôte ont aussi échangé sur deux événements importants que la Banque mondiale confirme d'organiser, en début d'année prochaine, en Côte d'Ivoire. « ... Nous allons organiser, en février et mars 2020,

à Abidjan, deux grandes rencontres internationales. Il s'agit, en février, d'une conférence internationale sur l'ouverture des capitaux dans la région. Et en mars, ce sera le Cfo Forum qui avait eu lieu, l'année dernière, à Kigali. Il s'agit de faire venir le secteur public avec les Chefs d'État, mais aussi tout le secteur privé », rassure le directeur général de la Sfi. Les

échanges ont également porté, à en croire Philippe Le Houérou, sur le développement de plusieurs secteurs dont ceux du cacao et de la manufacture en Côte d'Ivoire.

Dans la même dynamique de bonne coopération entre la Côte d'Ivoire et les institutions de Bretton Woods, le Chef de l'État a reçu la directrice générale du Fonds monétaire inter-

national (Fmi), Kristalina Georgieva. Les échanges ont porté sur plusieurs sujets liés au développement économique. Après ces audiences, le Président a pris part, dans la soirée, au dîner offert par SEM. Frank-Walter Steinmeier, Président de la République fédérale d'Allemagne, au Château de Bellevue.

G. BONI

École supérieure du pétrole et de l'énergie L'Institut français du pétrole se porte garant de la qualité de l'enseignement

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a présidé hier, à la Primature, la cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le gouvernement et l'Institut français du pétrole, pour la création de l'École nationale du pétrole et de l'énergie.

Le document qui matérialise cet engagement a été paraphé par les ministres Abdallah Toikeusse Mabri et Abdourahmane Cissé, respectivement en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Mais également par Christine Travers, directrice de Ifp School, l'un des démembrements de l'Institut français du pétrole (Ifp). Au sortir de la cérémonie de signature, le ministre Abdourahmane Cissé a indiqué qu'il s'agira pour l'Ifp School de travailler, en collaboration avec l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (Inp-Hb), à l'instauration de deux Masters qui seront délivrés au bout de 14 mois de formation (8 mois de cours et 6 mois de stage). L'un en amont - exploration et production - et l'autre en aval pour ce qui est du raffinage et de la distribution. Abdourahmane Cissé a indiqué que cette formation entièrement dispensée en anglais est ouverte aux étudiants ivoiriens ayant un niveau Bac + 5 ou équivalent. Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables a aussi déclaré que la formation sera sanctionnée par deux diplômes : le premier de l'Inp-Hb



Le Premier ministre (3^e à partir de la droite) a dit l'engagement du gouvernement à mettre tout en œuvre pour le succès du projet. (PH : DR)

et le second de l'Ifp, identique à celui délivré en France. Abdourahmane Cissé a révélé, en outre, que la création de cette école à Yamoussoukro s'inscrit dans la vision du Président de la République. Laquelle consiste à faire en sorte que les questions financières ne soient plus un obstacle pour accéder à des di-

plômes de qualité. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdallah Toikeusse Mabri, s'est félicité de la confiance que l'Ifp a placée dans le Hub franco-ivoirien de l'enseignement supérieur et de la recherche, lancé par les Présidents Ouattara et Macron. Et

qui a vu la signature de plusieurs dizaines d'accords de partenariat entre les institutions de formation des deux pays. Abdallah Toikeusse Mabri a souligné le caractère particulier de cette convention en ce qu'elle contribue directement à l'essor économique de la Côte d'Ivoire qui occupe une place stratégique sous-régionale dans le domaine du raffinage, de la distribution des produits pétroliers et de l'électricité. L'objectif étant de permettre au pays de continuer à jouer ce rôle et de disposer de ressources humaines conséquentes pour réaliser l'ambitieux programme de développement du Chef de l'État. Quant à Christine Travers, elle a affirmé l'engagement de son institution à garantir la même qualité de formation en Côte d'Ivoire qu'en France. ■

ABOUBAKAR BAMBA

Secteur du textile Des Américains de Hong-Kong en prospection



Le Chef du gouvernement a invité les hommes d'affaires des deux pays à explorer toutes les opportunités de partenariat. (PH : JOSÉPHINE KOUADIO)

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, a présenté, hier, les potentialités de la Côte d'Ivoire dans le secteur du coton et du textile à une délégation de la Chambre de commerce américaine de Hong-Kong, à la Primature. Il a également souligné la volonté de la Côte d'Ivoire de disposer d'une industrie du textile et de l'habillement. Et a assuré la délégation hongkongaise de la détermination de la Côte d'Ivoire à satis-

faire ses attentes, pour ce qui concerne le caractère durable de la production ivoirienne. Le chef du gouvernement n'a pas manqué de présenter quelques aspects des performances économiques du pays depuis 2012. Notamment la forte croissance et la bonne gouvernance sous l'égide du Président de la République. Conduisant la délégation américaine, Mark Quentin Toye Green a exprimé le satisfait des hommes d'affaires qui fac-

compagnent, au terme des discussions et de l'audience accordée par le chef du gouvernement. Mais aussi pour la clarté des échanges avec les acteurs du secteur. Quant à Adama Coulibaly, directeur général du Conseil coton-ana-carde, il a indiqué que son institution et l'ensemble des acteurs adhèrent à l'engagement pris par le Premier ministre pour satisfaire les attentes des investisseurs et hisser la Côte d'Ivoire au sommet de ce secteur. ■

A. B.

Journée africaine de la statistique La Côte d'Ivoire engagée dans la production de données fiables

Le ministre du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a réaffirmé hier la volonté de la Côte d'Ivoire de produire de données statistiques fiables. Elle a livré la déclaration du gouvernement à la faveur de la journée africaine de la statistique célébrée tous les 18 novembre depuis 1990. "Conscient de l'importance et de l'utilité des statistiques de haute qualité, le gouvernement, sous l'égide du Président Alassane Ouattara, ne ménage aucun effort pour permettre au système statistique national de produire et de diffuser de façon régulière des statistiques fiables dans tous les domaines d'activités", a-t-elle déclaré. Le thème de la présente édition est : "Tout le monde compte : des statistiques de qualité pour une meilleure gestion des déplacements forcés en Afrique". Kaba Nialé a expliqué que l'objectif est de sensibiliser l'opinion nationale et internationale à la nécessité de disposer de statistiques suffisamment désagrégées pour assurer la mise en



Nialé Kaba a souligné l'alignement de la politique nationale de statistique sur les objectifs de l'Union africaine et des Nations Unies. (PH : DR)

œuvre efficace des objectifs de développement durable. La ministre du Plan a aussi relevé que ce thème est en phase avec celui de l'Union africaine (Ua) : "Année des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique". Nialé Kaba a également fait remarquer que conformément aux

objectifs de l'Ua et de l'Onu, les statistiques nationales prennent en compte les personnes pauvres et vulnérables, notamment les enfants, les jeunes, les handicapés. Mais aussi les personnes âgées, les populations autochtones, les réfugiés, les déplacés ainsi que les migrants. ■

A. BAMBA

Relations Côte d'Ivoire-Belgique

Les 40 ans de la visite du Roi belge en terre ivoirienne célébrés

En présence du vice-Président de la République et de nombreuses personnalités, les ressortissants belges et les Ivoiriens ont revisité les temps forts de ce moment riche en couleurs.

C'est en novembre 1979 que Sa Majesté Baudouin et la Reine Fabiola ont foulé la terre ivoirienne à l'invitation du Président Houphouët-Boigny. Quarante ans après, la communauté belge vivant en Côte d'Ivoire, à l'initiative de sa représentation diplomatique, a organisé le 14 novembre une double cérémonie. Celle de la célébration de la royauté, synonyme de la fête nationale, et celle de la commémoration du séjour de leur souverain en Côte d'Ivoire. La cérémonie a eu lieu à la résidence de l'ambassadeur de Belgique en Côte d'Ivoire sise à Cocody, en présence du vice-Président Daniel Kablan Duncan.

Dans son adresse, Michael Wimmer, ambassadeur de la Belgique en Côte d'Ivoire, a fait revivre cette visite de quatre jours qui avait mobilisé plus de six cent mille personnes à Abidjan et à Yamoussoukro. « Ce fut l'occasion de sceller au plus haut niveau les relations d'amitié entre nos deux pays », rappelle le diplomate. Des relations basées sur la compréhension mutuelle et des valeurs partagées, car selon le Roi Baudouin, « la prospérité des uns peut et doit entraîner la prospérité des autres ». Pour ce faire, les deux pays ont scellé plusieurs partenariats, notamment au plan politique et économique. En témoignage la visite de la Princesse Astrid, nièce du Roi Baudouin, en 2017, pour insuffler une nouvelle dynamique à cette coopération qui a vu le jour en 1961.



L'ambassadeur de Belgique Michael Wimmer et le vice-Président Kablan Duncan s'engagent à renforcer les relations entre les deux pays. (PH : DR)

sées sur la compréhension mutuelle et des valeurs partagées, car selon le Roi Baudouin, « la prospérité des uns peut et doit entraîner la prospérité des autres ». Pour ce faire, les deux pays ont scellé plusieurs partenariats, notamment au plan politique et économique. En témoignage la visite de la Princesse Astrid, nièce du Roi Baudouin, en 2017, pour insuffler une nouvelle dynamique à cette coopération qui a vu le jour en 1961.

nariats, notamment au plan politique et économique. En témoignage la visite de la Princesse Astrid, nièce du Roi Baudouin, en 2017, pour insuffler une nouvelle dynamique à cette coopération qui a vu le jour en 1961.

Cette visite a permis d'organiser un séminaire, en collaboration avec la Première dame, Dominique Ouattara, pour traiter des questions liées au travail des enfants dans le secteur du cacao. Au plan économique, la

Belgique est, selon le diplomate, le deuxième grand partenaire de la Côte d'Ivoire en importation et exportation. Ce pays, fortement représenté en Côte d'Ivoire avec environ mille ressortissants et une cinquantaine d'entreprises, « importe plus de la Côte d'Ivoire qu'il n'exporte ; et ce sont les produits agricoles dont le cacao qui sont les matières premières prisées ».

Michael Wimmer estime que depuis l'arrivée du Roi Baudouin sur les bords de la lagune Ebrié, les relations entre les deux pays sont restées au beau fixe à tel point qu'« on ne parle plus de coopération économique mais de partenariat d'égal à égal ». Le fait, par exemple, que la Belgique et la Côte d'Ivoire siègent ensemble au Conseil de sécurité de l'Onu démontre qu'ils ont

des vocations internationales, partagent des valeurs communes et parviennent à travailler ensemble au plan international. La coopération entre la Belgique et la Côte d'Ivoire génère, précise-t-il, près de cent mille emplois directs et indirects créés par les nombreuses entreprises belges basées en Côte d'Ivoire.

Toujours dans le domaine de la coopération, l'ambassadeur de la Belgique n'a pas manqué de mentionner les actions en matière de renforcement des capacités d'acteurs ivoiriens. « Cette année, des diplomates ivoiriens ont été formés à l'Institut Egmont et des militaires ivoiriens ont intégré l'Ecole royale militaire », a-t-il rappelé. ■

HERVÉ ADOU

Coopération parlementaire Le Sénat et l'Assemblée populaire de Chine engagés à renforcer leurs relations

Une délégation de l'Assemblée populaire de la Chine a échangé, dans l'après-midi du jeudi 14 novembre, avec des membres du Sénat ivoirien.

Cette rencontre, sous forme de séance de travail, à la permanence de la Chambre haute du Parlement ivoirien sise à la Riviera Attoban, a été l'occasion pour les sénateurs, avec à leur tête, la vice-présidente du Sénat, Bobby Assa Émilienne et le vice-président du Comité permanent de l'Assemblée chinoise, Wu Weihua, de réaffirmer leur volonté de renforcer les relations de coopération entre les deux institutions d'une part et entre la Chine et la Côte d'Ivoire, d'autre part. Cet engagement s'est traduit par des échanges de cadeaux entre les deux parties en présence. Dans le point de presse qui a sanctionné ces échanges, l'ambassadeur de la Chine en terre ivoirienne, Wan Li, a assuré que la visite de cette délégation chinoise s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des acquis du forum de la coopération sino-africaine qui a eu lieu en 2018 à Beijing et du consensus dégagé par les Présidents Xi Jinping et Alassane Ouattara en vue de renforcer la coopération parlementaire et les liens entre les deux nations. Le diplomate chinois s'est donc félicité de l'engagement pris par les sénateurs et la délégation chinoise de renforcer également

les relations dans tous les domaines. « La Chine est prête à travailler, main dans la main, avec la Côte d'Ivoire pour la consolidation de leur communauté de destin pour une Afrique solide et une Côte d'Ivoire plus forte », a-t-il soutenu.

Le secrétaire général du Sénat, Soumahoro Aboubacar Cidick, a déclaré que la Chambre haute du Parlement ivoirien, en tant que jeune institution, est honorée de recevoir une délégation si importante de la Chine, cette grande nation qui compte dans le concert des Nations et dont les actions sont orientées vers le développement des pays africains. Il s'est réjoui de l'engagement réaffirmé par l'Assemblée populaire de la Chine de renforcer sa coopération avec le Sénat ivoirien. « La diplomatie parlementaire, à laquelle le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, est très attaché, se traduit par cette coopération. Le développement de nos États s'appuie sur les accords de coopération. Et le Parlement a vocation à autoriser le Président de la République à ratifier ces différents accords. Il était donc bien que, dans le cadre de cette coopération, nous soyons sur la même longueur d'onde en terme de capteur d'onde en terme de capteur des intérêts de nos deux États », a-t-il fait savoir. ■

K. MAMADOU

Forum sur la paix à Paris / Ahoussou-Kouadio “ La Côte d'Ivoire a une longue tradition de l'intégration des migrants et des réfugiés ”

Le premier responsable de la Chambre haute du Parlement ivoirien a présenté le modèle d'intégration des migrants et des réfugiés en Côte d'Ivoire, au cours d'un panel le mardi 12 novembre dernier, lors de la 2^e édition du Forum de Paris sur la paix. Ces assises ont eu lieu sur le site de la Grande Halle de la Villette avec 80 panels éclatés sur deux journées, les 12 et 13 novembre.

Intervenant dans le débat sur les « Bénéfices mutuels : intégration des réfugiés et communautés hôtes », Jeannot Ahoussou-Kouadio a expliqué l'expérience ivoirienne en matière d'intégration des populations ouest-africaines en terre ivoirienne. Il a aussi parlé des efforts faits par la Côte d'Ivoire pour porter assistance aux réfugiés.

À cet égard, il a informé qu'en Côte d'Ivoire, sur « une population de 25 millions d'habitants, 30 % sont d'origine étrangère ». Un des taux, selon lui, les plus élevés au monde. Fort de cette conviction, il a précisé : « La Côte d'Ivoire a une longue tradition de l'intégration des migrants et des réfugiés. Nous avons toujours gardé cette tradition d'accueil de l'étranger tracée par le Président Houphouët-Boigny ». Et de poursuivre : « La Côte d'Ivoire a accueilli plus de 450 000 réfugiés à la suite de la guerre du Liberia et tous ceux-ci ont été intégrés dans les villages et ont vécu en toute quiétude ». De sorte qu'une région cacaoyère comme la Nawa, peuplée d'environ un million d'habitants, a un taux de 60 % de ressortissants burkinabè.



Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio (au centre), lors du panel à Paris. (PH : DR)

Jeannot Ahoussou-Kouadio, lors de ce panel, avait à ses côtés Paolo Artini, représentant en France du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Olivier Lavinal, directeur du Programme de la Banque mondiale, le Dr Rouba Mhaissen, Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire d'État du Vatican pour les Relations avec les États.

Les « Principes d'Abidjan » de l'Ong « Right to Education Initiative » mondialement reconnus comme un instrument de référence sur le droit à l'éducation, a été l'un des lauréats de la 2^e édition de ce Forum de Paris sur la Paix.

côtés Paolo Artini, représentant en France du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Olivier Lavinal, directeur du Programme de la Banque mondiale, le Dr Rouba Mhaissen, Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire d'État du Vatican pour les Relations avec les États.

Les « Principes d'Abidjan » de l'Ong « Right to Education Initiative » mondialement reconnus comme un instrument de référence sur le droit à l'éducation, a été l'un des lauréats de la 2^e édition de ce Forum de Paris sur la Paix.

« Les Principes d'Abidjan » détaillent le cadre juridique des droits de l'Homme en vigueur en ce qui concerne les obligations des États en matière d'éducation publique et de réglementation de la participation du secteur privé à l'éducation. Le 15 juillet dernier à Genève, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies avait donné une reconnaissance étatique historique aux « Principes d'Abidjan » sur le droit à l'éducation. ■

KANATÉ MAMADOU

1^{er} Sommet Russie-Afrique / Vladimir Baykov :

“ Il y a eu des retombées concrètes ”

Après la première rencontre Russie-Afrique, l'ambassadeur russe en poste en Côte d'Ivoire dresse le bilan de 48 heures d'échanges entre les hautes personnalités des deux parties qui se sont retrouvées à Sochi, en octobre.

Que peut-on retenir du premier sommet Russie-Afrique qui s'est tenu, les 23 et 24 octobre à Sochi ?

Au cours du sommet et du forum économique Russie-Afrique, les représentants des 54 pays africains étaient présents. Il y a eu plus de 1500 rencontres officielles et 35 manifestations d'envergure. Il est capital de souligner qu'au terme des travaux, on a adopté, par consensus, une très importante déclaration. Je dis bien par consensus parce qu'avant l'adoption, aucune observation n'a été soulevée par les pays participants.

Dans cette déclaration, sont clairement mentionnées les orientations de la coopération entre la Russie et les pays africains dans les domaines économique, politique, scientifique, culturel, technique et humanitaire. Comme c'est une coopération qui est amenée à se pérenniser, il est indiqué, dans la déclaration, la création d'un forum de partenariat Russie-Afrique qui requiert la tenue d'un sommet tous les trois ans, en Russie ou dans un des pays africains. Entretemps, chaque année, il peut avoir des rencontres de haut niveau entre les chefs de diplomatie russes et ceux des pays africains à la tête de l'Ua ou qui y étaient au cours d'exercices précédents. Il s'agira donc de trois représentants côté africain et d'un, côté russe. Ils pourront se réunir pour des concertations approfondies sur des sujets qui relèvent de la coopération Russie-Afrique.

Je voudrais aussi souligner qu'au cours de ce Sommet, nous avons eu à signer deux autres documents très importants. Il s'agit du mémorandum entre le gouvernement de la Fédération de Russie et l'Union africaine. Ce document qui met l'accent sur le cadre général et légal détermine les fondements de nos relations et de notre coopération. Il met, en outre, en exergue les opportunités de cette coopération. Le second mémorandum, signé entre la Commission économique eurasiatique de l'Union économique eurasiatique (qui englobe cinq États : la Russie, le Kazakhstan, la Biélorussie, l'Arménie, la Kirghizie) et la Commission de l'Union africaine, prévoit une coopération avec le continent africain dans le cadre de la Zone de libre-échange en Afrique (Zlec). Comme on le voit, le Sommet Russie-Afrique montre bien que notre pays joue un grand rôle dans la consolidation de la

paix et de la stabilité sur le continent africain. En outre, la Russie joue un rôle essentiel dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme en Afrique. En plus, le Sommet montre que la Russie est prête à rendre plus dynamiques les relations et les contacts entre les services russes de renseignements et de maintien de l'ordre public et ceux du continent africain.

Je voudrais profiter de l'occasion pour lever une équivoque. Le Président Vladimir Poutine qui a consacré 48 heures à cette rencontre a eu beaucoup de rencontres bilatérales. Malheureusement, pas avec tous ceux qui le souhaitent. La volonté de notre Chef d'État était de rencontrer autant que possible tous ceux qui le souhaitent, mais c'était difficile. Je voudrais que nos amis africains nous comprennent et acceptent nos excuses. Je voudrais qu'on soit indulgent à mon égard. Mis à part le président Al-Sissi d'Égypte, pays co-organisateur, le Président russe a eu des rencontres au sommet avec d'autres Chefs d'État. Même très tard, après la clôture du sommet. Aussitôt après, il s'est envolé pour Moscou pour d'autres rendez-vous de premier ordre.

En résumé, le Sommet a été un grand succès. Il fut un événement majeur, de dimension planétaire. Sur le plan international, il va influencer, de façon positive, les relations et la coopération entre la Russie et les pays africains.

Certains observateurs attendaient de grandes annonces de financement de l'économie des pays africains. Par exemple, la Russie mettrait à la disposition de l'Afrique des centaines de milliards de dollars. Pourquoi votre pays n'a-t-il pas procédé ainsi ?

Il y a eu des retombées concrètes du Sommet et du forum. Je voudrais prendre le cas de l'Égypte parce que c'est notre allié traditionnel, depuis l'époque soviétique. Actuellement, la Russie prévoit la construction d'une centrale nucléaire avec quatre réacteurs d'une puissance de mille mégawatts, chacun. Il est prévu aussi la création d'une zone industrielle russe sur le sol égyptien. Une vingtaine d'entreprises russes comptent s'y installer. La Russie s'engage à investir presque 200 millions de dollars pour ce projet. En plus, sept autres milliards de dollars seront levés sur le marché financier pour ce



PHOTO : SYLLA VACOUBA

projet. C'est donc un grand projet, eu égard au volume des investissements annoncé.

Ce qu'il faut comprendre, par rapport à nos investissements assez modestes en Afrique, c'est que pour le moment, la Russie ne dispose pas des mêmes capacités financières que la Chine, l'Arabie Saoudite ou le Qatar. Par ailleurs, notre pays n'a pas le même savoir-faire technologique que le Japon ou la Corée du Sud. En outre, en ce qui concerne la présence militaire ou l'encadrement en termes de ressources humaines, comme le font la France ou les États-Unis, nous ne sommes pas sur un pied d'égalité avec eux. Tout de même, nous disposons d'un certain nombre d'avantages qui peuvent jouer en faveur d'une coopération gagnant-gagnant entre la Russie et les pays du continent africain.

D'aucuns affirment que c'était un sommet pour vendre des armes. Qu'en dites-vous ?

Un tiers des armes achetées par les pays africains sont fournies par la Russie. Mais il faut sans doute être plus clair,

cains des produits agricoles pour un montant de 2,3 milliards de dollars. Soit presque 10% de ce que nous avons vendu l'année dernière. Nous recevons des courriers de la part d'exportateurs russes qui souhaitent venir en Côte d'Ivoire pour prospecter le marché.

De nombreuses puissances ont établi un pont avec l'Afrique. Quelle est la particularité de celui établi entre votre pays et le continent africain ?

La Russie, héritière de l'ex-Union soviétique, est perçue en Afrique comme un pays pouvant contribuer à la résolution des problèmes qui s'avèrent complexes sur la scène internationale. Il s'agit notamment de la consolidation de la souveraineté et de la sécurité nationale des États africains. Car notre pays est capable d'assurer une bonne coopération en matière de défense et de sécurité nationale et de développer au mieux l'énergie nucléaire. On peut aussi aider les pays africains à mieux explorer leurs sous-sols, à bien développer les routes et les Btp et à assurer la formation des cadres nationaux.

Par ailleurs, notre nation qui n'a pas de lien colonial avec les pays africains y joue un rôle objectif et honnête, relativement au règlement des conflits qui persistent. Si hier, les relations avec les pays africains étaient basées sur la dimension idéologique, aujourd'hui, sur la base du Sommet Russie-Afrique qui vient de se dérouler, notre pays est engagé dans une dynamique de relations pragmatiques, c'est-à-dire gagnant-gagnant.

Quels sont les domaines de coopération entre la Russie et l'Afrique dans lesquels on a senti plus d'engouement lors du sommet de Sochi ?

En ce qui concerne les domaines de coopération, je voudrais m'appuyer sur quelques exemples. Ainsi, en matière de coopération scientifique, l'Académie des Sciences russes est prête à ouvrir des antennes en Égypte, en Ouganda, en Éthiopie et en République sud-africaine. Il s'agit, à ce titre, d'aider nos partenaires africains à développer les recherches scientifiques. S'agissant de la coopération dans le domaine de la santé, c'est la Russie qui a mis au point le nouveau vaccin contre la fièvre Ebola. Ce vaccin n'est pas encore mis à la disposition du grand public

parce qu'on est dans l'attente de l'essai clinique, suivi de la certification appropriée. Toujours est-il qu'on est quasiment à la fin de cette procédure à la fois complexe et très longue. La Russie a construit une clinique en Guinée et 1500 volontaires se sont proposés pour des essais.

En plus, notre pays assure actuellement, en Afrique, presque 60% du volume des médicaments dans la lutte contre la fièvre jaune. On prévoit aussi de fournir, bientôt, une bonne quantité de médicaments dans la lutte contre la poliomyélite. Il s'agit d'un vaccin d'origine russe, même s'il n'est pas encore actif.

Pour revenir au volet formation, notre pays a formé plus de cent mille universitaires dans les universités soviétiques et russes. Actuellement, nous avons dans nos universités et établissements supérieurs, quinze mille étudiants de l'Afrique subsaharienne en formation.

Par rapport à la coopération, nos domaines prioritaires touchent les secteurs comme l'énergie, l'industrie, les mines, la pharmacie, la chimie, la santé publique. Il y a aussi le domaine militaire et sécuritaire, accompagné de formation des militaires.

Y a-t-il eu des signatures d'accords ou autres protocoles au cours de ce sommet ? Dans quels domaines ?

En marge du Sommet et du forum économique, on a procédé à la signature de 92 différents accords et contrats. Le montant global des projets de financement se chiffre à plus que dix mille milliards de FCfa. Avec une part belle accordée à l'énergie et aux échanges ainsi qu'à des domaines technologiques, au transport logistique, à l'extraction de matières premières, à la production minière et au secteur financier. L'objectif est clair, augmenter le volume des exportations russes en Afrique, en utilisant le mécanisme d'accompagnement financier. Car un des problèmes majeurs rencontrés, c'est que beaucoup d'opérateurs économiques russes ne sont pas prêts à venir ici pour rechercher des opportunités. Car nous n'avons pas de mécanisme financier et bancaire à même de leur donner des garanties financières contre les risques.

Autre exemple, un projet en Égypte qui se chiffre à presque 200 milliards de FCfa. Il s'agit de la création d'une entreprise

gétale qui sera vendue sur place et exportée dans les autres pays africains. En Angola, un accord prévoit la construction d'une usine chimique pour un montant de 847 milliards de FCfa. Un autre accord prévoit la construction, au Maroc, d'une raffinerie, avec une capacité de production annuelle de cinq millions de tonnes de produits pétroliers par an. Ce projet a été évalué à 356 millions de FCfa.

Il est également indispensable de souligner que par l'entremise notamment de différentes organisations internationales, la Russie fournit une forte assistance aux pays africains. Il s'agit, entre autres, du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation internationale de la protection civile, de l'Organisation mondiale de la santé.

Après le sommet Russie-Afrique, doublé du forum économique, on peut dire que la Russie, de manière vigoureuse, est en train de restaurer ses positions en Afrique, en tant qu'un acteur majeur et partenaire important.

Le sommet de Sochi est-il le point de départ de l'arrivée en masse des entreprises russes en Afrique et en Côte d'Ivoire en particulier ?

On est très content de la Côte d'Ivoire. En tant qu'ambassadeur, j'ai assisté à l'entretien du ministre ivoirien du Commerce

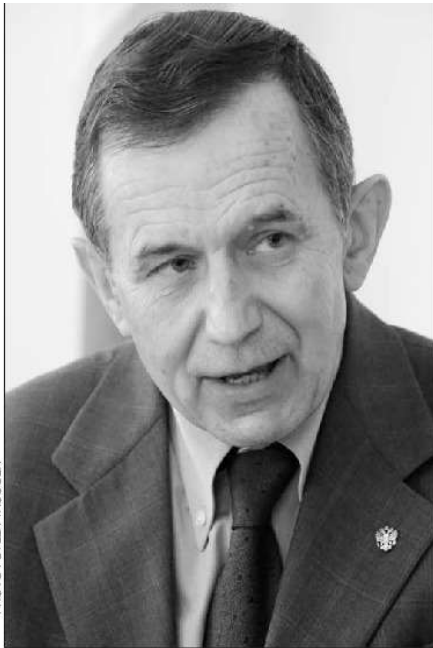


PHOTO: SYLLA YACOUBA

et de l'Industrie avec son homologue russe, en marge du forum. Des projets concrets ont été évoqués. La Russie est en train de réaliser beaucoup de produits que nous allons proposer à la Côte d'Ivoire. Il s'agit de véhicules tout terrain, de trains de banlieue, d'hélicoptères... Il appartient donc aux

entreprises de proposer des projets concrets.

Verra-t-on le Président Vladimir Poutine entreprendre une grande tournée en Afrique qui le conduira en Côte d'Ivoire ?

Ni moi en tant que diplomate, ni notre ministre de tutelle

l'agenda de notre Président. Il n'y a que la présidence qui est habilitée à donner des informations sur ses voyages. Mais à titre personnel, en tant que citoyen russe, je peux dire qu'après le sommet Russie-Afrique, le Chef de l'Etat russe pourrait multiplier ses visites officielles, pas seulement dans les pays qui sont nos partenaires de longue date, mais aussi dans ceux qui sont nos nouveaux partenaires. Mais tout cela dépendra de l'état et du niveau de coopération. S'il y a suffisamment de projets, si la présence des entreprises russes est considérable, s'il y a des intérêts politiques majeurs ou si le rôle de tel ou tel pays est déterminant ou crucial dans le règlement des conflits au sein de l'Union africaine ou aux Nations unies, nous pouvons alors faire des suggestions, sans toutefois décider. Je reste très optimiste quant à la visite que le Président Poutine pourrait effectuer en Côte d'Ivoire. Le Sommet a montré, en tout cas, que la Russie a de grandes ambitions sur le continent africain. Il est donc tout à fait possible et probable que le Président Poutine effectue des visites dans plusieurs pays africains, à travers une tournée africaine.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
ÉTIENNE ABOUA

COMMUNIQUE DU WOROBA

- Monsieur **Amadou SOUMAHORO**, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire ;
- Le Président **Yousouf BAKAYOKO** ;
- Monsieur **Hamed BAKAYOKO**, Ministre d'État, Ministre de la Défense ;
- Monsieur **Moussa DOSSO**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques ;
- Monsieur **Mamadou SANOGO**, Ministre de l'Économie Numérique et de la Poste ;
- Monsieur **Moussa SANOGO**, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État,

Convient les élus et cadres du District du Woroba à une importante réunion, le mercredi 20 novembre 2019 à 17 heures, à l'Assemblée nationale.

Compte tenu de l'importance de cette rencontre, la présence de tous les élus et cadres est vivement souhaitée.



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



REPUBLIQUE DU MALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 21/11/2019

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU MALI portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 3 ANS
TAUX D'INTÉRÊT	: 6,15%
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019
ÉCHÉANCE	: MARDI 22 NOVEMBRE 2022



25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/QM/UEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

---- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ----

Date : jeudi 21 Novembre 2019 à 10 h 30 mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application
SAGETIL-UMOA

Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux de 6,15 % l'an dès la première année.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 08 Novembre 2019

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République du Mali
M. Sidi Almouctar OUMAR

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoaTitres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Lutte contre le cancer du col de l'utérus

Le vaccin HPV obligatoire pour les filles dès 9 ans

La cérémonie officielle de l'introduction du vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans le programme élargi de vaccination de routine en Côte d'Ivoire aura lieu le 25 novembre, à Koumassi.

Le gouvernement fait désormais de la lutte contre le cancer du col de l'utérus, son cheval de bataille. Cet engagement se traduit par la décision d'introduire le vaccin anti papillomavirus humain (Hpv) dans les vaccins de routine obligatoires en Côte d'Ivoire. Désormais donc, toutes les filles âgées de 9 ans vivant en Côte d'Ivoire recevront deux doses de ce vaccin (Hpv 1 et Hpv 2) dans un intervalle de six mois. Pour réduire considérablement la propagation du cancer du col de l'utérus. Cette décision aura pour avantage, dira le professeur Ekra Kouadio Daniel, directeur coordonnateur du programme élargi de vaccination (Pev), de protéger la fille afin de lui évit-



Les parents et les enseignants sont invités à présenter les filles dès l'âge de 9 ans aux praticiens de santé.

ter la maladie à l'âge de 25 ans et plus. Selon les spécialistes, l'âge de 9 ans a été retenu pour la simple raison que le virus

du cancer du col de l'utérus se transmet par les rapports sexuels. Il faut donc agir en amont. Or, estiment-ils, à cet âge, il

est sûr que ces filles ne sont pas encore passées à l'acte. Pour atteindre sa cible, le Pev entend s'appuyer sur les 2200 centres de santé répartis sur l'ensemble du territoire, mais surtout les établissements scolaires primaires où sont concentrées les filles de cet âge. Toutefois, toutes les filles du même âge qui ne sont pas scolarisées sont concernées par l'opération. D'où l'appel à la mobilisation des parents pour conduire leurs filles dans les centres de santé. Dans le processus, un carnet de vaccination sera remis au sujet vacciné pour un meilleur suivi.

Le vaccin HPV est entièrement gratuit et a une efficacité et une fiabilité prouvées à 100%. Le docteur Essoh Alima, directrice régionale de l'agence

de médecine préventive, indiquera qu'en Australie et en Angleterre où ce vaccin est utilisé depuis des années, l'on constate une baisse de l'infection au papillomavirus humain. En France, le HPV est obligatoire. Il a été introduit depuis plus de dix

ans en Ouganda et au Kenya. Le Sénégal l'expérimente depuis deux ans. Les 300 mille premières doses affectées à la Côte d'Ivoire ont été gracieusement offertes par l'organisation Gavi ■

MARC YEVOU

Lutte contre le diabète Plus de 1000 praticiens formés à la prise en charge

La Journée mondiale du diabète célébrée le 14 novembre de chaque année s'est déroulée cette année à Aboisso, capitale de la région du Sud-Comoé, le jeudi 14 novembre, à la place Elleingand Etché. En présence du ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Aka Aouélé, des autorités politiques, administratives, militaires, de la société civile et de la population.

A cette occasion, Aka Aouélé a affirmé que le diabète constitue un réel problème de santé publique. Il a interpellé chacun sur la gravité de la maladie à travers des chiffres : « Dans le monde, depuis 1980, le nombre de diabétiques a quadruplé pour s'établir à 422 millions. En 2015, on estime que 1,6 million de décès sont directement causés par le diabète jusqu'à ce jour (14 novembre ndr) ».

Poursuivant, il a affirmé que le nombre de personnes touchées par le diabète devrait atteindre 522 millions d'ici à 2030. Ajoutant que plus d'un million d'enfants et adolescents sont atteints de diabète de type 1 et une naissance sur six est affectée pendant la grossesse. En Côte d'Ivoire, les estimations faites, situent la prévalence nationale à 6,1% dans la tranche d'âge de 20 à 79 ans, a déploré Aka Aouélé avant de saluer les efforts consentis par l'Etat ivoirien : « Le gouvernement a décidé de

faire de la lutte contre le diabète, une priorité à travers des actions significatives. Notamment, la mise en place d'un programme de lutte contre les maladies transmissibles avec l'élaboration d'un plan stratégique; la création de 2012 à ce jour, de 29 centres de prise en charge répartis sur le territoire national; la formation de 1588 médecins et infirmiers à la prise en charge correcte du diabète de type 2; la baisse du prix du flacon d'insuline pour le public de 16800 à 2280 Fcfa et la gratuité de l'insuline pour 203 enfants âgés de 01 à 20 ans dans le district d'Abidjan. »

Béité Abdoul-Moumine, coordonnateur des Ong de lutte contre le diabète, tout en saluant les efforts consentis par le gouvernement, a souhaité à défaut d'une gratuité totale comme pour les enfants, de réduire les coûts pour une accessibilité à l'insuline des adultes indigents. Et de plaider: « Nous souhaitons que le diabète et l'hypertension soient prises en compte dans la couverture maladie universelle afin que les malades aient une véritable couverture sanitaire ». A l'occasion, du matériel de dépistage et de lutte contre le diabète a été remis à plusieurs hôpitaux et centres de santé du Sud-comoé. A en croire le ministre, il en sera de même pour d'autres établissements sanitaires à travers tout le pays ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Utilisation des toilettes

Des millions d'Ivoiriens se soulagent encore à l'air libre

L'enquête à indicateurs multiples réalisée par le ministère du Plan et du Développement en 2016 indique que le taux de défécation à l'air libre en Côte d'Ivoire est de 22 pour 100. 39 pour 100 des populations en milieu rural satisfont leurs besoins dans la nature contre 3 pour 100 en milieu urbain. Plus de 5 000 000 de personnes vivant sur le territoire national n'ont donc pas accès à des toilettes. Pour la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne-Désirée Ouloto, qui est revenue sur ces données, hier, dans la déclaration qu'elle a lue à l'occasion de la 19^e Journée mondiale des toilettes, il est temps d'agir afin d'offrir à tout le monde un accès sûr à des toilettes. Et ce, conformément au thème de cette édition qui est : « Ne laisser personne de côté ». « La cible 2 de l'objectif de développement durable (Odds) N°6 recommande notamment d'éliminer la défécation à l'air libre et de garantir à tous l'accès à des ser-



La ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne-Désirée Ouloto, a lu la déclaration relative à la 19^e Jmt célébrée ce 19 novembre.

vices d'assainissement durables à l'horizon 2030, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable », a rappelé la ministre. C'est dans cette vision que le Programme social du gouvernement (Ps-Gouv) a retenu comme action prioritaire, la construction de latrines dans les écoles et villages. « Pour la première

phase 2019, ce sont 1494 latrines améliorées avec un dispositif de lavage des mains et des installations adaptées à l'hygiène menstruelle qui ont été réalisées dans 249 écoles primaires publiques de huit régions », a fait savoir Anne Ouloto. La seconde phase de ce programme, qui sera lancée dès 2020, s'étendra à l'ensemble du territoire national en prenant sur-

soins des personnes vulnérables.

Pour ce qui est des zones les plus affectées par la défécation dans la nature, la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité a révélé que la palme revient à la région du Poro avec 50 pour 100. Elle est suivie par le Haut-Sassandra (36 pour 100), le Gontougo et le Kabadougou (35 pour 100), le Tonkpi et le Cavally (25 pour 100) et l'Agnéby-Tiassa (19 pour 100). « Je saisis l'opportunité de cette journée pour lancer un appel pressant à tous nos partenaires techniques et financiers, au secteur privé et à la société civile, afin d'accroître le financement dédié à l'assainissement en milieu rural », a, par ailleurs, plaidé Anne Ouloto. Avant d'inviter avec insistance les populations ivoiriennes à faire de l'utilisation des toilettes une pratique courante. C'est à ce prix, a-t-elle conclu, « que nous contribuerons, chacun à son niveau, à l'amélioration de la qualité de notre cadre de vie et de travail » ■

GERMAIN GABO

Coaching des responsables de projet éthique / Rédaction de chartes d'éthique et codes de déontologie / Mise en place de comité d'éthique et formation des membres / Animation de séminaires en éthique appliquée / Élaboration des supports de diffusion et des outils d'application des chartes d'éthique. Faites-vous assister et conseiller par nos Experts Éthiciens.
Contactez : Dr Eugène KRA, Expert Éthicien / Déontologue. Tél: 22 42 56 02 - Cel: 05 90 51 59 - Mail: kenscompany04@yahoo.fr

Mardi 19 novembre 2019

Fraternité-Matin Société

9

Interdiction de l'Efferalgan vitamine C / Dr Rachel Duncan : « Le retrait n'a vraiment aucun impact sur les populations »

La directrice de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires de Côte d'Ivoire explique l'arrêté qui interdit la commercialisation de ce médicament.

Quelle est la raison de cette mesure prise par le ministère ?

Permettez-moi de faire une petite genèse. Pour qu'un médicament soit commercialisé, il faut une autorisation de mise sur le marché dénommée AMM. Cependant, il y a des exceptions. Dans les cas de cancer, par exemple, si quelqu'un utilise un médicament qui n'a pas encore été enregistré en Côte d'Ivoire, on ne peut pas l'empêcher de le prendre. Pour des raisons de santé publique, on est obligé de laisser le médicament entrer sur le territoire. Il en est de même pour certaines maladies qui ne sont pas connues, telles des maladies orphelines. En ce qui concerne les causes de retrait, la démarche est différente. Elles peuvent être le fait du laboratoire fabricant ou de l'autorité de régulation ADPM, parce que durant le cycle de vie du médicament, il peut y avoir des problèmes qui relèvent de la qualité du produit, des objectifs commerciaux, de l'innocuité et du rapport bénéfice-risques comme les effets secondaires. Chacun a sa façon de réagir aux médicaments. Mais pour y arriver, il faut que les effets secondaires soient très récurrents.

Qu'en est-il de l'Efferalgan vitamine C ?

La raison avancée est purement commerciale. Comme je vous le disais tantôt, le fabricant peut décider de retirer un médicament dans une zone donnée, parce qu'il n'a pas atteint les objectifs qu'il s'est fixés. Ce qui ne veut pas dire que le médicament a un problème de qualité. Le retrait n'a vraiment aucun impact sur la population. Ce médicament a plusieurs dosages, dont 330 mg et 500 mg vitamine C. Le laboratoire a bien le droit de jauger les doses et de ne retirer qu'une seule, s'il estime



PHOTO : MONSIEUR

que la dose adulte qui est la plus appropriée peut traiter la maladie. Dès lors, il n'y a plus de raison qu'elle continue avec la moins dosée.

Pourquoi ne pas le retirer des officines ?

Il n'y a pas de problème de qualité, de même qu'il n'y a surtout pas d'impact sur la population. Si le laboratoire trouve les 330 mg trop faibles par rapport aux 550 mg, il peut le retirer, surtout s'il estime que la commercialisation ne lui rapporte pas. Depuis que je suis à la Direction de la pharmacie et du médicament, je n'ai jamais vu une liste de médicaments interdits en tant que tels, parce que les interdictions ont plusieurs causes. Il peut y avoir un retrait de lots par rapport à la qualité d'un médicament. Dans ce cas, ce lot sera détruit. Mais cela ne signifie pas que les prochains auront forcément des problèmes. Tout repart à zéro. Certes, on communique sur le lot à retirer, mais il n'y a pas de conséquences pour les autres à venir.

Des études sont-elles faites en Côte d'Ivoire pour découvrir à terme les effets nocifs d'un médicament ?

Quand le médicament entre dans un pays, c'est que toutes les études sont déjà faites. Toutefois, il y a

dans chaque pays, la pharmacovigilance qui constitue une sorte de veille pour savoir comment ce médicament se comporte parmi les populations. Si des notifications remontent aux autorités par rapport à tel ou tel autre effet secondaire, alors on commence à faire attention.

Comment s'y prendre pour communiquer et attirer l'attention des autorités pharmaceutiques ?

Le patient peut aller à l'officine pour signaler les effets ou chez les prescripteurs. Ces derniers ont des fiches de notification à cet effet qui leur permettent de remonter les effets secondaires à l'autorité. Depuis bientôt deux ans, une formation des prescripteurs a démarré, par zone et de façon partitionnée. Des tablettes ont été mises à leur disposition afin de faciliter leur tâche.

Certains médicaments comme Actifed, Dolirhume, Humex avaient été retirés de la vente en Europe, mais ils sont toujours en vente dans les officines en Côte d'Ivoire. Qu'est-ce qui explique cette situation ?

Les fabricants jaugent le bénéfice-risque. Si le risque encouru est plus élevé, ils peuvent le retirer. Quelquefois, c'est à l'utilisation du médicament que certains effets secon-

naires se révèlent alors que toutes les études ont été faites en amont, et rien ne s'était signalé.

Qu'en est-il du mésusage ?

C'est le fait de ne pas utiliser correctement les médicaments. Si je prends le cas de certains antituberculeux, une idée répandue fait croire aux femmes qu'ils font grossir les fesses. Pour cette raison, certaines vont se les procurer dans des circuits parallèles et les utiliser. D'autres fois, il arrive que certains utilisent mal les antibiotiques. L'automédication peut être à l'origine

de l'insuffisance rénale. C'est pourquoi il faut sensibiliser les populations. Auquel cas, l'individu ne se sentira plus obligé de prendre les médicaments dans la rue ou de pratiquer l'automédication.

Cette situation pourrait-elle expliquer la recrudescence de cette maladie en Côte d'Ivoire ?

En effet, parce que des résistances se créent. À cause du mésusage, le corps s'habitue aux antibiotiques. Malheureusement, au moment où on voudrait agir sur le germe en cause en cas de maladie, le médicament ne sera plus efficace.

Quelle est donc la politique de sensibilisation de la population pour un changement de comportement ?

Il faut communiquer. Les visiteurs médicaux le font. De notre côté, il nous faut être un peu plus visibles. Au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, un programme existe à cet effet.

Il est dénommé Programme national de développement des activités pharmaceutiques. Il fait partie des 25 programmes du ministère ■

INTERVIEW RÉALISÉE PAR MARCELLINE GNÉPROUST

HAUTE AUTORITE POUR
LA BONNE GOUVERNANCE

LE PRÉSIDENT

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

COMMUNIQUE DU PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE RELATIF A LA DECLARATION DE PATRIMOINE

Le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance rappelle à toutes les personnes assujetties à la déclaration de patrimoine qui n'auraient pas encore procédé à la formalité de déclaration de patrimoine que la sanction pour défaut de déclaration est : une amende égale à six (06) mois de rémunération perçue ou à percevoir soit dans l'emploi ou la fonction occupé(e) ou à occuper, soit dans le mandat exercé ou à exercer, tout agent public qui refuse de déclarer son patrimoine, ou fait une fausse déclaration de patrimoine. (Conf. Article 54 de l'ordonnance N° 2013-660 du 20 septembre 2013)

Par ailleurs, la sanction est publiée en conformité avec l'article 75 du Code pénal.

N'GOLO COULIBALY
Commandeur de l'ordre national

Après la première mission économique à Monrovia Les entreprises ivoiriennes prêtes à conquérir le marché libérien

Les opportunités d'affaires sont légion au pays de George Weah et les entrepreneurs ivoiriens se disent déterminés à les saisir.

C'est désormais la marque de fabrique de la Cgeci version Jean-Marie Ackah : accompagner les entreprises ivoiriennes à l'international. Pour le président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, qui conduisait les 13 et 14 novembre une mission économique d'opérateurs ivoiriens à Monrovia, l'avenir des entreprises ivoiriennes ne saurait se réduire au marché domestique, si important soit-il. « Nous sommes convaincus que le secteur privé ivoirien n'a pas d'autre choix que de se déployer à l'international pour gagner des parts de marché. Nous avons des atouts indéniables pour nous permettre de prendre ces positions et pour nous préparer à l'ouverture sur marché africain. Si nos entreprises ne s'engagent pas dans cette démarche, à moyen ou à long terme, elles courent le risque de voir d'autres venir et conquérir nos marchés », affirme-t-il.

Les barrières linguistiques ? « Elles ne sont plus suffisantes pour justifier l'inertie, poursuit M. Ackah. Les entreprises ivoiriennes doivent être conquérantes. Le gouvernement nous y exhorte et au-delà, c'est une question de pérennité de nos entreprises. Nous devons voir grand, aller au-delà de nos marchés. Ce n'est pas une affaire des grandes entreprises uniquement, mais c'est aussi celle des Pme qui ont déjà un certain niveau de structuration et de maturité ». Cette conviction avait déjà motivé la première mission de prospection d'affaires à l'international initiée par M. Ackah en



Jean-Marie Ackah, président de la Cgeci à l'ouverture du forum. (PHOTO DR)

République de Guinée, il y a deux ans. Elle était encore au centre de la mission menée mercredi et jeudi dernier dans la capitale libérienne. A Monrovia où la Cgeci s'est rendue pour explorer les opportunités d'affaires offertes par ce pays voisin, les échanges entre businessmen ivoiriens et libériens ont été intenses et empreints d'une volonté réciproque de faire chemin ensemble. Les différents exposés sur l'environnement des affaires qui ont été faits ont permis à la vingtaine d'hommes d'affaires ivoiriens présents d'avoir une idée précise des atouts du Liberia, des secteurs porteurs. Mais également des contraintes réglementaires de ce marché relativement vierge ou tout, où presque, est à faire, et qui entend s'ouvrir davantage aux investissements privés extérieurs. Pour faire face à l'externalisation du capital dans l'économie libérienne qui atteint jusqu'à 91% des capitaux investis dans le pays, l'administration Weah envisage, par exemple, d'inciter davantage les opé-

rateurs extérieurs à nouer des partenariats avec les hommes d'affaires nationaux. Ces précisions données par le ministre libérien du Commerce et de l'Industrie, Wilson Tarpeh, ont eu le mérite de la clarté au cours des sessions où le maître-mot était la franchise.

Des opportunités d'affaires, il y a au Liberia dans pratiquement tous les domaines : agriculture, agro-industrie, tourisme, immobilier, énergie, et autres services, a souligné le chairman de la Commission nationale d'investissement, Molewuh B. Gray. « Nous vous attendons, chers hommes et femmes d'affaires ivoiriens, pour créer des joint-ventures et améliorer les conditions de vie de nos populations », a plaidé, pour sa part, James M. Strother, président de la Liberia Business Association (Liba), la centrale patronale libérienne. Des exhortations qui ont vu un début de concrétisation avec la signature, dans l'imposant complexe ministériel de Congo Town, d'une conven-

tion bilatérale (Memorandum of Understanding - MoU) entre le président du Mouvement des petites et moyennes entreprises de Côte d'Ivoire, Joseph Amisshah, et celui de la Liberia Business Association. Cette convention ajoutée à celle déjà signée en octobre de l'année dernière par la Chambre de commerce et d'industrie ivoirienne (Cci-Ci) et la National investment commission (Nic) du Liberia, offrent un bon cadre juridique pour développer des stratégies d'affaires communes.

« Cette mission s'est bien passée, conclut le président Ackah. Elle nous a permis

d'une part de toucher du doigt les potentialités économiques de ce pays qui est à une phase de son histoire du développement où beaucoup de choses sont à réaliser. Et cela représente des opportunités intéressantes pour les entreprises ivoiriennes qui ont l'avantage de la proximité. Il nous appartient de rapporter une photographie exhaustive de la situation de l'économie libérienne à l'ensemble du secteur privé ivoirien pour que même les entreprises qui n'étaient pas présentes puissent identifier des points d'intérêt. Nous avons vu également les difficultés, les

contraintes de ce pays. Et c'est notre rôle, en tant qu'organisation professionnelle, de présenter les potentialités à nos membres et, également, de les accompagner pour relever les difficultés ». A l'issue de ce forum économique de Monrovia, les deux parties se sont quittées en se lançant un défi : vérifier dans six mois le nombre de joint-ventures ou d'affaires communes nées dans le sillage des pourparlers de la capitale libérienne. ■

VALENTIN MBOUGUENG,
ENVOYÉ SPÉCIAL À MONROVIA

Promotion des PME Félix Anoblé prône la culture valorisante de l'entrepreneuriat

Félix Anoblé, ministre de la Promotion des Pme a ouvert, hier, au Centre des métiers de l'électricité (Cme) de Bingerville, la 12^e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Autour du thème « Entrepreneuriat : éducation, écosystèmes, inclusion et stratégie ». Organisée par le ministère en charge de la promotion des Pme, en collaboration avec Jikkolabs Abidjan, cette rencontre d'échanges qui se tient du 18 au 24 novembre vise à former, éduquer, sensibiliser les entrepreneurs sur les bonnes pratiques entrepreneuriales.

À l'ouverture de cette semaine, le ministre Félix Anoblé a justifié qu'il est impérieux de favoriser une culture valorisante de l'entrepreneuriat à travers des campagnes d'information et de sensibilisation sur le plan local et national, en collaboration avec tous les acteurs. Car dira-t-il, « l'entrepreneuriat joue un rôle capital dans la croissance et le développement d'un pays. En effet, la création d'entreprises est source de valeur ajoutée, de recettes fiscales, d'emplois et d'innovations. Et elle constitue un ingrédient essentiel du développement des Pme compétitives ». Cependant, l'émissaire du gouvernement a déploré que les préjugés socioculturels peuvent constituer des obstacles importants à la création d'entreprise et réduire l'impact des me-



Le ministre Félix Anoblé (au centre) a salué la tenue de la 12^e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. (PHOTO DR)

sures publiques prises pour promouvoir l'entrepreneuriat. C'est la raison pour laquelle le ministre des Pme a saisi l'occasion pour saluer l'opportunité de cette édition qui vise, selon lui, à fédérer une fois l'an toutes les initiatives institutionnelles et privées en matière de culture entrepreneuriale, de conseil et d'encouragement à la création d'entreprise.

Félix Anoblé a également insisté sur les nombreuses initiatives engagées par le gouvernement ces dernières années en faveur de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'un programme de création d'incubateurs d'entreprises dans les communes d'Abidjan, à Yamoussoukro, à San-Pédro et à Bouaké ; la création du Fonds ivoirien de

l'innovation avec l'appui de la Banque africaine de développement (Bad) doté de 131 milliards de Fcfa, la mise en place d'un dispositif de soutien des Pme dans les États membres de l'Union économique et monétaire ouest africain (Uemoa).

Le Lead Jikkolabs Côte d'Ivoire, Philippe-Marie Koffy, a, lui, souligné que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est un événement qui réunit chaque année, depuis environ 170 pays dont la Côte d'Ivoire autour des problématiques liées à l'entrepreneuriat. A l'en croire, cette édition sera marquée par plusieurs ateliers, des conférences débats avec des professionnels du secteur, des formations et des workshops. ■

EMELINE PAMANGOUA

Le Monde est Petit... QUAND ON VOIT GRAND !

EXECUTIVE BACHELOR (Bac + 3)
pour Bac+2 en activités
Possibilité de Double
Diplômation Internationale

EXECUTIVE MBA (Bac + 5)
Master of Business Administration
Avec mémoire de spécialisation
✓ Finance Audit Contrôle de Gestion
✓ Marketing & Communication digitale
✓ Entrepreneuriat & Management de Projets
Lancement de la 73^{ème} Promotion

DBA (Bac + 8) à DAKAR
Doctorate of Business Administration
Lancement de la 9^{ème} Promotion

Possibilité de voyage d'études à Dubai, Chine et au Maroc
ABIDJAN, 2 Plateaux vallois (face BURIDA), COCODY
TEL : +226 22 41 66 74 TEL & Whatsapp : +226 48 36 81 01
www.universiteinternationale.com

UNIVERSITE -D'ABIDJAN- INTERNATIONALE

HEC1 BUSINESS SCHOOL

UNIVERSITE -D'ABIDJAN- INTERNATIONALE

IPAC FRANCE

Réseau de Business Schools en Afrique

HEC BUSINESS SCHOOL

Sara 2019

Kobenan Kouassi Adjoumani : « Tout sera fin prêt le 22 novembre »

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et son homologue Joseph Séka Séka en charge de l'Environnement et du Développement durable ont visité le site du Salon, près de l'aéroport Félix-Houphouët-Boigny de Port-Bouët.



Les ministres Séka Séka et Adjoumani Kobenan ont invité l'opérateur chargé de l'organisation à accélérer les travaux.

Le Salon international de l'agriculture et des ressources animales (Sara) se tiendra du 22 novembre au 1er décembre à l'espace d'exposition situé sur la route de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny de Port-Bouët. Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, s'est rendu sur le site le 14 novembre pour avoir une idée claire de l'état d'avancement des travaux de préparation de l'édition 2019. Au sortir de la visite du site qu'il a effectuée avec son homologue Joseph Séka Séka en charge de l'Environnement et du Développement durable, Kobenan Kouassi Adjoumani s'est félicité de la célérité dans la mise en place des installations. « Avant le 22 novembre, tout sera fin prêt, parce que nous constatons que l'opérateur chargé de l'organisation est à pied d'œuvre pour que les délais soient respectés », a-t-il déclaré.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a fait savoir qu'il effectuerait une dernière visite du site avant l'ouverture du Salon, d'autant que les plus hautes personnalités de l'État y sont attendues. Selon le ministre Kobenan Kouassi Adjoumani, le Chef de l'État Alassane Ouattara sera représenté à la cérémonie d'ouverture par le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan. Mais, il visitera le Salon le 25 novembre et procédera à la remise de matériels agricoles modernes. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a également indiqué que la cérémonie de clôture enregistrera la présence du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

Pour sa part, Joseph Séka Séka a indiqué que le thème du Salon – "Agriculture intelligente et innovation technologique" – prend en compte tout un pan de l'action du maroquin dont il a la charge. Surtout qu'il est de plus en plus question d'agriculture avec zéro déforestation et de l'utilisation des nouvelles technologies qui permettent de faire face aux effets du changement climatique et de la protection de l'environnement.

Des Innovations majeures

À en croire Djénébou Condé, la commissaire générale du Sara 2019, contrairement aux éditions précédentes, l'événement enregistrera la participation des 15 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en plus des participants habituels dont la France, pays invité d'honneur. Djénébou Condé a aussi annoncé le lancement d'un concours de start-up le 24 novembre dont les résultats seront connus le 29 novembre et les lauréats récompensés lors de la cérémonie de clôture. En outre, des cours d'initiation à l'équitation sont prévus pour les enfants. Surtout que ces derniers sont attendus en grand nombre, vu que le nombre des élèves qui visiteront le Salon a été porté à 2500, selon Fabrice Sawegnon, Dg de Voodoo Communication, l'opérateur chargé de l'organisation de l'événement. Il a également révélé que l'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de sept ans ■

ABOUBAKAR BAMBA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°83343244/2019/GIZ/CI

La GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) Côte d'Ivoire dans le cadre de ses activités pour le **PROGRAMME pour EMPLOI et la PROMOTION des PME (SI JOBS)** lance un avis à manifestation d'intérêt pour accroître sa base de données dans plusieurs domaines.

La GIZ a besoin des entreprises spécialisées dans les domaines listés ci-après :

LISTE DES CATEGORIES			
N°	CATEGORIES	N°	CATEGORIES
1	Cabinets de Conseils/Consultants en stratégie, intelligence économique, diagnostique, coaching d'entreprises)	4	Structures de mise en œuvre de projets de mise à l'emploi (Secteur TIC, Energie Renouvelable, Agro-transformation, BTP, Industrie et Tourisme)
2	Bureaux d'études spécialisés – étude de marchés, études d'impacts, etc.	5	Structures/instituts de formations pour le secteur bancaire – pour conseils en investissements aux PME
3	Cabinets / Structure de formations en management et accompagnement de TPE/ PME	6	Agences et bureaux de Placement d'employés dans les filières suivantes (Secteur TIC, Energie Renouvelable, Agro-transformation, BTP, Industrie et Tourisme)

L'Avis à manifestation d'intérêt s'adresse à toutes les **entreprises régulièrement installées** y compris celles déjà en relation commerciale avec la GIZ.

Le marché sera passé en Hors TVA. L'attestation sera délivrée par la GIZ.

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent apporter les preuves suivantes :

- Description de leurs activités principales (max. une demi-page)
- Références de projets mis en œuvre dans les secteurs économiques mentionnés ci-dessous
- Autoévaluation de leur capacité de (max. 1-2 pages ; avec exemples) :
 - Gestion de projets structurée et complexe
 - Création d'emploi et placement d'employés
 - Accompagnement d'entreprises/entrepreneurs (incl. coaching, mentoring, etc.)
 - Conseil en investissement
 - Réflexion et conseil en stratégie
 - Analyse d'information et de structuration de documents
 - Elaboration d'études de marché, études d'impact ou autres
- L'existence légale de l'entreprise (registre de commerce et attestation de non faillite),
- L'attestation fiscale
- L'attestation de sécurité sociale du dernier trimestre avant la date de dépôt du dossier,
- Les références des soumissions similaires effectuées

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent parvenir sous pli fermé ou par mail en version PDF au bureau de la

GIZ – Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit, Riviera Golf,
en face de la Grande Mosquée
01 B.P. 7172 Abidjan 01
Téléphone : (225) 22 43 43 92
Télécopie: (225) 22 43 43 95
Email: CI_AP_inquiry@giz.de

Au plus tard le 02/12/2019 à 16 H 30 mn.

Les soumissions non scellées ou déposées en retard seront rejetées.

Port autonome d'Abidjan

Dix milliards pour améliorer la sécurité et la sûreté

Une caserne de sapeurs-pompiers nouvellement construite, cinq pilotines de mer et deux fourgons pompe-tonne viennent d'être acquis par le Port d'Abidjan. Ils ont été officiellement mis en service, le 14 novembre.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Bureau Côte d'Ivoire

Riviera Golf IV
Carrefour Mpouto/Sol Béni
04 BP 443 Abidjan 04
Abidjan, Côte d'Ivoire

Téléphone (+225) 22 47 99 20
Facsimile (+225) 22 47 99 22
Mail abidjan@unicef.org
www.unicef.org/cotedivoire

APPEL D'OFFRES UNICEF COTE D'IVOIRE

N°IVCB/SUP/AO/2019-032/ARB/fk

ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) lance la présente consultation pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 MINI SYSTEMES AUTONOMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AVEC POMPAGE PHOTOVOLTAÏQUE DANS 5 LOCALITES DES REGIONS DU PORO ET DU TCHOLOGO

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les présentes consultations sont ouvertes à toute entreprise nationale ou internationale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises, et apte à réaliser dans les conditions requises, les services, objet des présentes consultations pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et règlement en vigueur en Côte d'Ivoire.

ARTICLE 3 : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres peut être consulté sans frais à partir du **Mardi 19 Novembre 2019 sur le site UNICEF COTE D'IVOIRE à partir du lien suivant :**

<https://www.unicef.org/cotedivoire/travailler-a-lunicef#offres>

Ou sur demande à l'adresse **ivcprocurement@unicef.org** au 22 47 96 08 en cas de difficulté.

Ces termes de référence devront être scrupuleusement respectés dans l'établissement des offres.

ARTICLE 4 : REMISE DES PLIS

Les offres doivent être déposées selon les indications contenues dans les dossiers d'appel d'offres **au plus tard le :**

Lundi 2 Décembre 2019 à 14 h 00 au Bureau UNICEF à Abidjan Riviera Golf, en face du service technique de la mairie de Cocody / Tel : 22479920 ou par mail codé à ivcprocurement@unicef.org.

unicef | pour chaque enfant



Les dirigeants du Port Autonome d'Abidjan font de la sécurité une priorité. (PHOTO : D.R)

Dix milliards de F Cfa. C'est le coût total de l'investissement qui vient d'être fait au Port autonome d'Abidjan (Paa), pour améliorer la sécurité et la sûreté de l'entreprise. Il s'est agi de la construction d'une caserne des sapeurs-pompiers et l'acquisition de cinq pilotines de mer, deux fourgons pompe-tonne et d'un camion-citerne feux de forêt léger. La caserne et le matériel ont été officiellement inaugurés et réceptionnés le 14 novembre par le ministre des Transports, Amadou Koné. Qui a saisi l'occasion pour rappeler les ambitions de la Côte d'Ivoire en matière portuaire. « Cet important investissement contribuera à renforcer la sécurité et la sûreté maritime de notre port. Mais également le rendre plus efficace dans ses interventions. La Côte d'Ivoire doit, en effet, être un carrefour maritime sécurisé et sûr », s'est-il félicité.

Selon le directeur général du Paa, Hien Sié Yacouba, le matériel de sécurité et de sûreté du port d'Abidjan était vétuste et devait être renouvelé. Et un besoin en personnel formé se posait. « Notre port est pleinement engagé dans sa modernisation totale. En attestent les nombreux investissements qui y sont opérés depuis quelques années, dont cette caserne. 57 pompiers ont également

été recrutés et formés par le Gspm », a commenté Hien Sié Yacouba.

Le fourgon pompe-tonne est un engin de lutte contre les incendies. Muni d'une pompe pouvant délivrer 5000 litres minutes à 12 bars, il dispose d'une réserve d'eau d'une capacité de 7000 litres et de 1800 litres d'émulseur pour la production de mousse avec une portée de 65 mètres par vent nul. Quant aux pilotines de mer, ce sont des bateaux destinés à l'embarquement et au débarquement des pilotes sur les navires en mer ou en lagune, entrant dans le port. Elles jouent un rôle essentiel dans le processus d'accueil des navires.

Jusqu'en 2019, le Paa n'avait que trois pilotines, qui étaient en très mauvais état. « Au regard de nos projets de développement devant repositionner le port d'Abidjan au rang des ports de référence en Afrique de l'Ouest, nous avons opté pour l'acquisition de pilotines fiables répondant aux standards internationaux. Ainsi, depuis août 2019, notre port a acquis six nouvelles embarcations dont une sera affectée aux travaux hydrographiques », a expliqué le Dg du Paa. Désormais, avec l'acquisition de ces engins, le port autonome d'Abidjan peut réaliser trois opérations simultanément. ■

FAUSTIN EHOUMAN

Concurrence / Métrologie

Les sénateurs votent deux projets de loi en commission

Les sénateurs, membres de la Commission de la recherche, de la science, de la technologie et de l'environnement (Crste) et ceux de la Commission des affaires économiques et financières (Caef) ont voté à l'unanimité, deux projets de loi présentés par le ministre Souleymane Diarrassouba, visant à protéger les populations contre la cherté de la vie.

Le Sénat a repris ses travaux le 18 novembre, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, avec le grand oral de Souleymane Diarrassouba, ministre du commerce et de l'industrie. Le matin, face aux membres de la Commission de recherche, de la science, de la technologie et de l'environnement (Crste), présidée par Bakary Ouattara, l'émissaire du président du gouvernement avait à défendre le projet de loi relatif au Système national de métrologie en Côte d'Ivoire.

Dans l'après-midi, Souleymane Diarrassouba a soumis à la Commission des affaires économiques et financières (Caef) le second projet de loi, portant quant à lui, ratification de l'ordonnance N°2013-389 du 8 mai 2019 modifiant l'ordonnance N°2013-662 du 20 septembre 2013 relative à la concurrence.

Le premier projet de loi est relatif à la métrologie. Dans son exposé des motifs, Souleymane Diarrassouba a expliqué l'importance de cette nouvelle science qui, dans son application, procure de nombreux avantages aussi bien dans le secteur industriel que commercial.

La métrologie, selon les explications du commissaire



Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, était face aux sénateurs, le lundi 18 novembre 2019. (PHOTO DR)

du gouvernement, concourt à l'amélioration des recettes fiscales à travers la certification des poids des containers pour faciliter la sécurité des ports et l'augmentation des taxes à percevoir par l'Etat. Ainsi, pour être en phase avec l'évolution rapide de la science de la mesure dans le monde, la Côte d'Ivoire a adopté le 15 juin 2016, la loi N°2016-411 relative au système national de métrologie. Malheureusement cette loi n'a pas pris en compte

certaines dispositions de la réglementation communautaire, notamment la question concernant les prestations des services métrologiques et le contrôle des produits préemballés et assimilés, qui sont d'une importance capitale dans le développement la métrologie.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie a en outre expliqué aux 15 membres présents de la Crste, que la loi N°2016-411 du 15 juin 2016 relative au système national

de métrologie, en instituant deux structures nationales chargées de la métrologie, n'est pas en harmonie avec l'article 10 du règlement susmentionné qui prévoit l'institution d'une structure unique de métrologie.

Le présent projet de loi vise donc, selon le ministre du Commerce et de l'Industrie, à adapter la législation aux dispositions du règlement N°08/2014/CM/UEMOA instituant un système harmonisé de métrologie dans les Etats membres de l'Uemoa, mais aussi à assurer une meilleure mise en œuvre de la politique métrologique en Côte d'Ivoire, en prenant en compte tous les aspects de la métrologie. Ce projet de loi va enfin intégrer la formule du serment des agents de la structure nationale de métrologie.

Au cours des débats qui ont suivi l'exposé du commissaire du gouvernement, le groupe

parlementaire Pdc-Rda, a estimé que le vocabulaire employé est trop technique pour permettre une meilleure compréhension et la portée dudit projet.

Cependant, le porte-parole du groupe parlementaire Pdc-Rda, Seri Bi N'guessan a invité ses pairs à suivre l'exposé des motifs.

Au final, c'est à l'unanimité des membres de ladite commission, que ce projet de loi a été adopté.

En ce qui concerne le second projet de loi, le ministre Souleymane Diarrassouba a expliqué que l'ordonnance N°2013-662 du 20 septembre 2013 relative à la concurrence, ratifiée par la loi N°2013-877 du 23 décembre 2013 en son article 2 pose le principe de la liberté des prix et des échanges. Aux sénateurs, il a souligné que l'article 3 de l'ordonnance précitée, confère au seul gouvernement, le pouvoir d'initia-

tive et de mise en application de celles-ci, tout en l'encaissant de façon rigide.

Selon l'émissaire du chef de l'Etat, l'évolution actuelle du marché, marquée par la multiplicité des acteurs économiques, induit la nécessité d'une modification de cet article 3 susmentionné, en vue de tenir compte de la nouvelle donne.

Pour le ministre du Commerce et de l'Industrie, il s'agit d'aboutir à la stabilisation des niveaux de prix des biens et services de grande consommation, en cas de perturbation sensible du marché et de lutter contre la spéculation sous toutes ses formes et la préservation du pouvoir d'achat du consommateur. Face à cet exposé clair des motifs, les 16 membres présents de la Caef ont voté à l'unanimité le présent projet de loi. ■

N'DRI CÉLESTIN

KPMG CI recrute pour le compte d'une filiale d'un groupe évoluant dans les domaines de l'Electricité, Gaz, Transport d'Hydrocarbure et BTP en Afrique de l'Ouest pour un poste basé à Abidjan-Côte d'Ivoire

KPMG

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre des orientations de son plan dedéveloppement stratégique et en vue de renforcer ses effectifs, une filiale d'un groupe basée à Abidjan (Côte d'Ivoire) évoluant dans les domaines de l'Electricité, Gaz, Transport d'Hydrocarbure et du BTP lance un avis de recrutement pour les postes suivants:

Un(e)1)Directeur(trice) Général(e)

Un(e) (1) Directeur(trice) Administratif(ve) et Financier(ère)

Consultez l'offre détaillée sur la plateforme de recrutement www.kpmgcierecruitment.ci.

Les dossiers de candidature précisant le poste doivent être adressés en ligne sur la plateforme de recrutement www.kpmgcierecruitment.ci au plus tard le 23 novembre 2019 à 23 heures 59 minutes GMT.

Vous recevrez une notification automatique confirmant la prise en compte de votre candidature. Pour toute question, veuillez contacter l'équipe de recrutement People and Change par email à support@peopleandchangekpmg.ci ou par téléphone (225) 20 22 57 53 / 20 22 57 80.

KPMG-CI garantit la confidentialité du processus. Les dossiers incomplets, non conformes, ou parvenus hors délai, ou soumis par email ne seront pas examinés.

KPMG-CI vous remercie de votre intérêt. Seuls(es) les candidats(es) retenus (es) pour les prochaines étapes seront contactés (es). Confidentialité assurée.

ANOH KOUAO

Appui aux commerçants

Quatre milliards de FCfa disponibles

C'est une nouvelle qui devrait réjouir les commerçants opérant en Côte d'Ivoire. Une enveloppe de 4 milliards de FCfa portée par l'Union nationale des coopératives de crédit de Côte d'Ivoire (Unacopec-Ci) est mise à leur disposition. Objectif : les accompagner dans le financement de leurs projets. L'accord a été signé le 14 novembre au Plateau, d'une part, entre l'Unacopec-Ci et Universal technologies (Unetec) et d'autre part entre l'Unacopec-Ci et l'Office national de l'Etat civil et de l'identification de Côte d'Ivoire (One-Ci), en présence du ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba. L'appui financier de 4 milliards de FCfa est dénommé « Soutali ». Cela représente le premier volet

de ce projet de valeur ajoutée lié à la carte de commerçant dont l'opération a été lancée fin 2018. Depuis août 2019, les premières cartes sont disponibles (environ 80 mille déjà distribuées). Elle entend servir les commerçants de l'informel, les accompagner dans le développement de leurs activités.

Le groupement Unetech-One-Ci (il conduit l'opération de confection de la carte de commerçant) aura pour mission de s'assurer de la fiabilité des documents qu'auront à fournir les commerçants afin de bénéficier d'un prêt allant de 60 mille FCfa à deux millions de FCfa. Mais, comme condition, ces commerçants devraient être titulaires de ladite carte. « Nous aurons pour mission de nous assurer de l'authenticité des documents d'identification

qui seront fournis », a confié Diakalidia Konaté qui s'exprimait au nom du groupement Unetech-One-Ci.

Issaka Savané, administrateur provisoire de l'Unacopec-Ci, à l'occasion, a donné toutes les assurances pour « le plein succès de ce projet » de financement.

Cet appui, se réjouit le ministre du Commerce et de l'Industrie, arrive au moment opportun. Et pour cause, il devrait contribuer à faire face aux besoins de financement des commerçants ; lesquels sont confrontés « à des difficultés d'accès au crédit ». A l'occasion, le ministre de tutelle a invité les banques, les établissements financiers, à accompagner les commerçants estimés à environ trois millions. ■

Daoukro

Mamadou Sanogo et Venance Konan lancent l'opération de ravalement des façades du lycée

A l'initiative de Venance Konan, directeur général de Fraternité Matin, les façades des lycées modernes Henri Konan Bédié 1 et 2 seront repeintes. Saisissant le passage du ministre de l'Economie numérique et de la Poste Mamadou Sanogo dans la localité, le 15 novembre, Venance Konan, en tant qu'ancien élève de l'établissement, l'a invité à donner le premier coup de peinture. « En tant qu'ancien élève, tout ce qui concerne le lycée est mon affaire personnelle. Les responsables de l'établissement m'ont approché pour me dire que



Le ministre Sanogo Mamadou et le directeur général de Fraternité Matin, Venance Konan (au centre), ont à cœur de voir les élèves étudier dans de bonnes conditions. (PHOTO D.R.)

Qui a exprimé sa joie de participer à cette opération. « Je salue tout l'encadrement du lycée, les responsables de la Drenet-Fp, et même les élèves. Nous avons été très honoré et très sensible lorsque notre frère Venance Konan, directeur général de Fraternité Matin, nous a associé à cette sympathique cérémonie de ravalement des façades de ce lycée. C'est toute une symbolique. Il a fait des témoignages de son passage dans cet établissement et nous souhaitons que cela serve d'exemple aux plus jeunes. Ce que je puis dire, c'est d'abord remercier tous les élus et cadres qui m'accompagnent. Ensuite, pour avoir été ministre de la construction, le ravalement des façades, c'est un peu rafraîchir les murs. Et rafraîchir les murs, c'est rafraîchir les têtes, pour que les enfants apprennent dans de bonnes conditions, afin de réussir leurs études. Merci au directeur général de Fraternité Matin, qui a

initié cette opération à titre personnel. Enfin, je souhaite que tous les cadres fassent comme lui, en retournant dans les établissements où ils sont passés, pour apporter de la gaieté à ceux qui s'y trouvent», a déclaré Mamadou Sanogo. Tarègue Marie Chantal, directrice régionale de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (Drenet-Fp) a, au nom du ministre Kandia Camara, remercié la délégation conduite par le ministre Mamadou Sanogo, pour sa présence au lycée. Selon elle, cela fait plaisir de voir les enfants passer dans un établissement, y revenir et apporter un plus à leur école d'enfance. « Nous exhortons les autres cadres, qui sont passés ici, à emboîter le pas au directeur général de Fraternité Matin, car le chantier est vaste», a-t-elle fait savoir ■

EDGAR YEBOUÉ

Guibéroua

Les nouveaux agents de police célébrés



Pélaud Collette, membre du Conseil économique, social, environnemental et culturel, a encouragé les policiers dans leur mission de sécurisation des biens et des personnes.

Quarante et un agents de la police nationale, mutés ou affectés au commissariat de police de Guibéroua, ont été célébrés le 14 novembre par les populations de cette localité. Avec à leur tête Collette Pélaud, membre du Conseil économique social et environnemental, en présence de N'Guessan N'Guessan, sous-préfet de Guibéroua, des responsables régionaux de la police et de Raphael Lakpé, président de l'ANP. Pour Collette Pélaud, marraine de cette cérémonie, ces 41 agents de police qui ont choisi de risquer leurs vies pour que les populations de Guibéroua vivent en paix et en sécurité, doivent trouver dans cette localité tout le bonheur auquel ils aspirent en tant que policiers

et en tant qu'être humain. La conseillère économique sociale et environnementale a rendu un hommage au Président de la République Alassane Ouattara pour tout ce qu'il fait pour la sécurité de chaque Ivoirien et particulièrement pour celui de la région du Gôh. Mais surtout pour la qualité du personnel de police à Guibéroua. Collette Pélaud a pris l'engagement de mettre tout en œuvre pour la réhabilitation des locaux des services du commissariat de police de Guibéroua.

Selon Timité Vassindou, préfet de police de la région du Loh-Djiboua, la sécurité des populations demeure la priorité de la police nationale et les habitants restent au centre de toutes les actions menées par elle. « Pour être en conformité avec le thème de l'année, le commissaire de police de Guibéroua et ses collaborateurs ont procédé à la vulgarisation de la doctrine de police de proximité et à la redynamisation du comité consultatif et d'éthique. Désormais, la police va vers la population et peut la rassurer par sa présence constante à ses côtés, pour connaître ses difficultés sur le plan sécuritaire afin d'y apporter des réponses appropriées », a-t-il affirmé. Il a par ailleurs demandé aux populations de collaborer franchement avec la police afin qu'elle leur donne entièrement satisfaction, parce qu'elle a besoin d'informations, de renseignements pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. S'adressant aux policiers affectés ou mutés, Timité Vassindou leur a rappe-

lé que leurs prédécesseurs ont réalisé un travail formidable et qu'il leur appartient de garder jalousement ces acquis, parce que les populations de Guibéroua ont besoin de tranquillité et de sécurité. « Tout acte que vous poserez au cours des opérations Epervier 5, ratissage des fumeurs, doit se faire dans le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Restez calmes et évitez les tracasseries », a-t-il conseillé.

Le sous-préfet a déclaré, pour sa part, que la nouvelle donne, c'est la police de proximité sur laquelle ils doivent mettre l'accent. Ce qui suppose un nouveau comportement. « Vous devez utiliser un langage accessible à la population qui, à son tour, acceptera de composer avec vous dans cette quête d'information, de son traitement et de témoigner sur des faits graves qui nécessitent d'être élucidés parce qu'à la différence de la police administrative, la police judiciaire que vous exercez, développe une optique plutôt répressive. Elle devra sanctionner toute personne en infraction. Fonctionnaires de la police, je n'ai aucune appréhension particulière ni aucune forme de jugement sur la mission qui vous est dévolue. Seulement, je souhaite que la conjugaison de vos efforts concourt à l'amélioration des conditions sécuritaires et environnementales des populations dont nous avons la charge », a-t-il exhorté. ■

JEFFERSON GNABRO
CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

le lycée avait besoin d'un coup de peinture et je n'ai pas hésité à accepter. La chance a voulu que vous soyez là, où nous donnons le coup d'envoi du ravalement des façades. Vous nous faites l'honneur de passer le premier coup de peinture», dira-t-il au ministre Mamadou Sanogo.

HAUTE AUTORITE POUR
LA BONNE GOUVERNANCE

LE PRESIDENT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA HAUTE AUTORITE
POUR LA BONNE GOUVERNANCE

TRANSPARENCE DANS LES RELATIONS
AVEC LE PUBLIC

Le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance informe les Institutions et Organismes publics qu'en application de l'article 16 de l'Ordonnance N° 2013-660 du 20 septembre 2013, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, ils sont tenus :

- D'informer le Public sur les services offerts ;
- D'établir et de rendre publique, des procédures administratives simplifiées ;
- De publier des informations de sensibilisation sur les risques de corruption au sein de l'administration publique ;
- De répondre aux requêtes et doléances des usagers ;
- De motiver leurs décisions lorsqu'elles sont défavorables aux usagers et de préciser les voies de recours en vigueur ;
- D'éviter toute inégalité, toute discrimination à l'égard des usagers du service public ;
- D'introduire une clause d'engagement du respect de l'éthique dans les appels d'offres et les contrats lors de la passation des Marchés Publics.

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance mènera l'année prochaine une enquête auprès des Institutions et organismes publics pour vérifier l'état d'application des mesures rappelées ci-dessus.

N'GOLO COULIBALY
Commandeur de l'ordre national

Promotion de la lecture

La Ciprel offre une bibliothèque à près de 20000 élèves

Le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé, a procédé à la remise de ce don qui va contribuer à renforcer l'éducation des apprenants.



Le ministre Abdourahmane Cissé a donné des conseils utiles aux enfants.

Dans le cadre de ses activités sociétales, la Compagnie Ivoirienne de Production d'Électricité (Ciprel) a offert une bibliothèque à l'IEP de Vridi 1. La cérémonie d'inauguration officielle de cette bâtisse, s'est déroulée le 14 novembre au sein du groupe scolaire primaire public Sogefi 1, qui abrite la bibliothèque. C'est le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé qui a procédé à l'inauguration de cette bibliothèque, dont la réhabilitation se chiffre à 30 millions de francs CFA. «Ce don engagé avec la Fondation Eranove prend également en compte l'équipement en mobiliers, ainsi que la fourniture de plus de 2000 livres pour une valeur

estimée à 30 millions de francs CFA. Notre démarche vise à permettre aux enfants des communautés avoisinantes de recevoir l'éducation dans de meilleures conditions. D'où la mise à disposition d'outils didactiques et notamment des livres parce que la lecture se révèle être l'un des meilleurs vecteurs de formation», a indiqué Kadidjatou Diallo, directrice générale de Ciprel. Pour sa part, le ministre Abdourahmane Cissé a tenu à saluer l'engagement de la société donatrice qui, en investissant dans l'éducation, se projette dans l'avenir. «Je tiens à vous remercier pour ce choix d'investir dans l'éducation. Lorsqu'on le fait, on ne perd jamais», a soutenu le ministre. Cette bibliothèque est destinée aux 71 écoles que compte la circonscription de l'inspection primaire

publique de Vridi I avec environ 20000 élèves.

SERGES N'GUESSANT

Délégation de l'Union Européenne en République de Côte d'Ivoire



PROJET « S'INVESTIR, ENSEMBLE! »

Un « trilogue » (gouvernement – secteur privé – Union européenne)
POUR AMELIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES ET DE
L'INVESTISSEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, Jobst von Kirchmann, a co-présidé ce mardi 12 novembre, avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie et Eurocham, le premier « trilogue » entre (i) le Gouvernement ivoirien, (ii) l'Union européenne et ses États membres, et (iii) le Secteur Privé représenté par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), l'Union des grandes entreprises industrielles de Côte d'Ivoire (UGEI) et la Chambre de commerce européenne, (Eurocham).

Ce trilogue a pour ambition de contribuer à lever les obstacles au commerce et à l'investissement en Côte d'Ivoire et, ce faisant, d'améliorer globalement le climat des affaires dans le pays. Ce cadre d'échange a permis au Gouvernement et au Secteur Privé d'échanger sur les mesures à prendre pour augmenter le commerce et les investissements en Côte d'Ivoire. Cela a permis au secteur privé d'informer le Gouvernement sur certaines difficultés rencontrées dans le cadre de leurs activités. En retour, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a pu présenter les mesures visant à accompagner les entreprises et des investissements, et à expliquer certaines mesures fiscales. L'Union européenne et ses États membres représentés en Côte d'Ivoire contribuent à ce trilogue en facilitant cette discussion et en intégrant les problématiques les plus importantes dans son dialogue politique avec le gouvernement.

Ces rencontres doivent permettre de soutenir l'amélioration du climat des affaires et des investissements et ainsi permettre à la Côte d'Ivoire de se positionner comme pays de référence pour les investisseurs. La Côte d'Ivoire et l'Union européenne ont ainsi réaffirmé leur objectif conjoint de faire de la Côte d'Ivoire un pays leader en matière d'investissement.

Cette première rencontre a porté plus particulièrement sur les mesures incitatives à prendre pour promouvoir les actions de « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE), adopter des normes incitatives en matière de préservation de l'environnement, augmenter le taux de bancarisation, améliorer l'accès à internet et normaliser les contrôles fiscaux. Sur l'ensemble de ces points, des éléments d'accord ont pu être trouvés par les parties, tant sur les problématiques que sur certaines réponses à y apporter. Elles ont pu se mettre d'accord sur un calendrier rapproché de rencontres techniques sur plusieurs sujets, qui permettront d'assurer le suivi de ces engagements à l'occasion du dialogue politique prévu en décembre prochain entre le Gouvernement ivoirien et l'Union européenne.

Le trilogue est une initiative du projet « S'investir Ensemble » financé par l'Union Européenne à hauteur de 1 milliard de FCFA et mis en œuvre par Eurocham en consortium avec la CGECI et l'UGEI. Le projet « S'investir Ensemble » vise trois objectifs: (i) améliorer le cadre des affaires et des investissements en Côte d'Ivoire, (ii) faciliter l'accès au financement des PME et (iii) rapprocher de l'emploi des étudiants à travers des séances de coaching.

S. N'GUESSANT

Mix Vidéo Dance / Dj BDK et Dj Mulukuku

Un clash de mix pour la 2e édition

Dj BDK, spécialiste du Mix vidéo et Dj Mulukuku, maître des mix platine sont deux artistes, désignés respectivement meilleur Dj de Côte d'Ivoire Primud 2018 et meilleur Dj de Côte d'Ivoire Primud 2019. Ils constituent les têtes d'affiche de la 2e édition de Mix vidéo Dance (MVD). Prévu le 30 novembre, au terrain d'Anono, à partir de 20h, MVD se veut une plateforme de créativité et de promotion des Disc-Jockey vidéo et platine. «Nous avons remarqué que les Dj convergent un peu plus vers la chanson. Ce qui fait qu'aujourd'hui, on ne cerne pas trop bien le métier de Dj platine qui est, en réalité, un métier à part entière. Nous avons donc jugé utile de valoriser ce métier afin de mettre fin à la confusion», a indiqué Arsène Atsin, Dg de BravCom, initiateur de l'événement, face à la presse le 14 novembre au restaurant la Reserve sis à la Palmeraie. Dans son concept, Mix Vidéo Dance se présente comme une boîte de nuit

géante à ciel ouvert. Sur scène, Dj Mulukuku invitera le public à travers un mix audio, donc platine, à un voyage musical à travers les générations. Il en sera de même pour Dj BDK qui, lui, associera l'image à l'audio. Des écrans géants tout autour du terrain vont diffuser des clips vidéo et la danse party du public. Le tout, embelli par des jeux de lumière et surchauffé par les mix des Dj à l'affiche et de la grande famille des Dj platine, pour créer une vraie ambiance et une atmosphère de boîte de nuit. La cerise sur le gâteau de cette 2e édition, c'est Kiff No Beat, le groupe de rap le plus en vogue du moment. La grande innovation annoncée par Arsène Atsin, c'est la tenue, le 27 novembre, d'un panel portant sur le thème: «Du mix à la production musicale: comment faire générer des revenus aux Dj platine». Il s'agira de réfléchir sur l'évolution du métier de Dj et de jeter les bases de sa professionnalisation en Côte d'Ivoire.

Signature de convention

Plus de 10 milliards pour renforcer la coopération transfrontalière

Plusieurs initiatives sont en cours d'implémentation au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).

Deux accords de partenariat viennent d'être scellés pour la réalisation d'investissements intégrateurs et l'accès aux services sociaux de base dans la sous-région. C'était le 8 novembre à la salle Félix Houphouët-Boigny du District d'Abidjan au Plateau. La première convention a été signée par Abdallah Boureima, président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), François Albert Amichia, président du Conseil des collectivités territoriales (Cot-Uemoa) et Anne Lugon-Moulin, ambassadrice de la Confédération suisse en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'appui financier de l'ordre de 4 milliards de Fcfa pour la mise en œuvre du Programme de coopération transfrontalière locale (Pctl). Qui fait partie des huit programmes intégrateurs issus de la feuille de route du Cot-Uemoa. « Le fonds communautaire, lui, par-



Des officiels, lors de la cérémonie de signature des deux conventions de partenariat. (PHOTOS: DR).

ticipe à hauteur de 2 milliards de Fcfa. Mais, il s'agit d'un démarrage et d'autres partenariats financiers viendront nous accompagner », a indiqué Abdallah Boureima. Avant d'insister sur le fait que « la chose la plus importante est la

coopération décentralisée qui vise la promotion de nos collectivités territoriales et particulièrement les femmes et les jeunes ». Quant au ministre François Amichia, il a précisé les champs d'action : « Nous avons ouvert plusieurs

schémas d'aménagement territoriaux intégrés et continus pour que tous les huit Etats se sentent véritablement concernés par ce programme ». L'ambassadrice de la Confédération suisse, elle, a expliqué que « l'engagement de la

Suisse dans cet avenant permettra de renforcer les actions transfrontalières engagées entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger (...) ». La seconde convention a été signée par le président de la

Commission de l'Uemoa et Michèle Sabban, présidente du Fonds verts pour les femmes - R20 Paris. Ce partenariat d'un montant de plus de 5 milliards de Fcfa va permettre de financer des projets territoriaux intégrant la dimension climatique. « Il vise à promouvoir l'autonomisation des femmes grâce aux nouveaux métiers de l'économie verte, à travers le développement et le financement des projets d'infrastructures durables », a fait savoir Michèle Sabban. Il permettra alors aux femmes de la sous-région de mener des activités allant dans le sens de la lutte contre les effets du changement climatique.

La signature de ces deux conventions de partenariat constitue la première phase de financements de vastes projets à mettre en œuvre dans l'espace Uemoa. D'autres partenaires et bailleurs de fonds sont attendus.

GUY-ASSANE YAPY

Droit international humanitaire et art oratoire L'Injf célèbre ses lauréats aux concours nationaux



Les dirigeants de l'Injf ont exprimé leur fierté à leurs dignes représentants.

L'Institut national de formation judiciaire (Injf) a honoré, jeudi, ses élèves lauréats de l'édition 2019 du Concours national en Droit international humanitaire (Dih) et de l'édition 2018 du Concours national de débat et d'art oratoire. L'établissement a raffiné les prix de la meilleure équipe et du meilleur plaideur pour la compétition de Dih, et ceux de la meilleure équipe et du meilleur débatteur pour l'art oratoire. Lors de la sympathique cérémonie de remise des trophées et des médailles aux dirigeants de l'Injf, dans l'enceinte de l'Institut à Cocody, Arsène Goulé s'est, au nom de l'équipe vainqueur du concours de Dih, réjoui de la reconnaissance de l'Injf. « Le

Concours national en Droit international humanitaire auquel nous avons participé, au 9 au 11 octobre, a vu la participation de dix universités et instituts de formation. Au terme de cette compétition, l'Injf a été déclaré vainqueur et a gagné les prix de la meilleure équipe et du meilleur débatteur », a fait savoir Arsène Goulé. Avant d'ajouter que cette victoire offre à l'équipe de l'Injf le droit de participer, en 2020, au concours régional à Tunis en Tunisie. La compétition est organisée par le Comité international de la Croix rouge (Cicr). Quant au concours de débat et d'art oratoire, il a permis à 24 équipes du district d'Abidjan de s'affronter. « Le principe consistait au tirage au sort d'un thème de culture géné-

rale, défendu en arguments et contre-arguments par deux équipes tirées également au sort et composées chacune de quatre compétiteurs », a expliqué Jackson Adébi, qui, avec Marie Emmanuelle Apo Ablé (meilleure débatteuse), Aimé Alban Kra et Eric Yé-boua formaient l'équipe de l'Injf. Le directeur de l'Injf, Bertin Brou Kouassi, a dit sa fierté d'avoir des étudiants de l'Institut qui excellent dans les concours nationaux. Il a assuré que l'établissement sera toujours aux côtés des lauréats. « Nous ferons ce qu'il faut pour que vous sentiez que nous sommes fiers de vous », a-t-il promis.

GERMAIN GABO

Douanes ivoiriennes «Bilan positif» pour le Synaadci

L'adhésion du Synaadci à la centrale syndicale humanisme, la création d'un cadre de rencontre et d'échange avec la direction générale des douanes, la levée des 10 ans d'ancienneté exigée pour le concours professionnel et la correction portant sur l'indice de recrutement qui passe de 360 à 370 conformément au décret de la Fonction publique. Ce sont là autant de bons points à mettre au compte des acquis du Syndicat national des agents actifs des douanes de Côte d'Ivoire (Synaadci). Coulibaly Doulourou Moussa, secrétaire général du Syndicat national des agents actifs des douanes de Côte d'Ivoire (Synaadci), a présenté le bilan de sa première année

d'exercice, le samedi 2 novembre dernier au siège du syndicat sis à Adjame, au cours d'une assemblée générale ordinaire. La question du retard de paiement des primes a été réglée, toujours grâce au dynamisme du secrétaire général. « Avec l'intersyndicale des agents des Douanes de Côte d'Ivoire (Isadi), nous nous sommes inscrits dans la démarche qualité syndicale. Ce qui a abouti à la création d'un cadre de rencontre et d'échanges avec la direction générale des douanes. Nous saluons le premier responsable, le général Alphonse Da Pierre qui privilégie les négociations, le dialogue et l'écoute ayant

abouti à la prise en compte de nos préoccupations », s'est félicité le syndicaliste Coulibaly Doulourou Moussa. À cela s'ajoute la participation, à plusieurs rencontres de haut niveau, du secrétaire général du Synaadci. Ainsi du 18 juin au 21 juillet 2018, il a pris part au dialogue social organisé par le ministère de l'Emploi et de la protection sociale. Pour la capitalisation des acquis de lutte, le Synaadci a annoncé l'implantation des coordinations et la formation de ses membres. « Nous prôtons l'excellence dans l'accomplissement de nos tâches. Nous devons être des modèles au travail », s'est engagé Coulibaly Doulourou Moussa.

ISABELLE SOMIAN



Coulibaly Doulourou Moussa, secrétaire général du Synaadci (à gauche) a présenté le bilan de sa première année d'exercice.